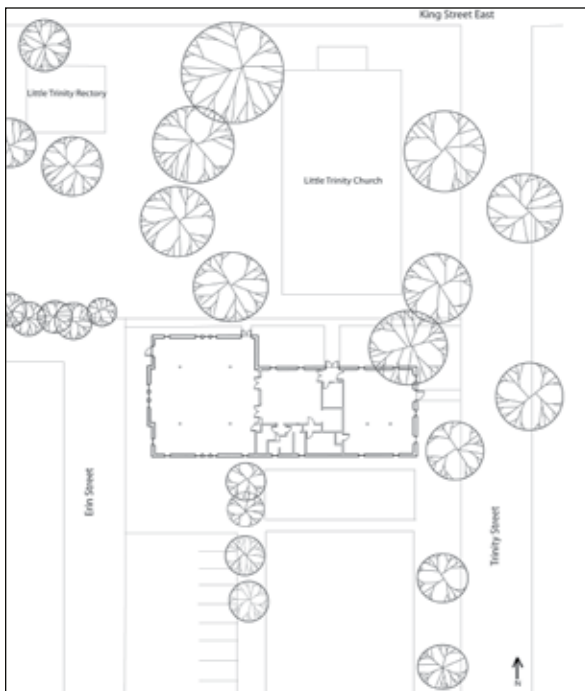


Plans de conservation des biens patrimoniaux

Un plan de conservation vise à déterminer l'importance culturelle et historique d'un site et à formuler une politique et une stratégie de gestion et de conservation de la valeur et des attributs patrimoniaux ainsi que de l'intégrité du site. Le plan de conservation examine la planification à long terme d'une ressource culturelle et doit établir comment préserver sa valeur dans l'éventualité d'un usage, d'une transformation, d'une réparation ou d'un aménagement futur. Vous trouverez ci-dessous un plan général des points pertinents à aborder dans le plan de conservation.



Plan contextuel, école Enoch Turner, Toronto

1.0

Introduction

- Portée et résumé des principaux objectifs du plan
- Méthodologie de recherche et de datation (p. ex. types d'essais, documents historiques, travaux archéologiques, autres études référencées, recherche bibliographique spécialisée, projets comparables, etc.)
- Parties intéressées et utilisateurs

2.0 Description et analyse

2.1.1 Description de la ressource

- Renseignements sur l'emplacement (inclure des plans, si besoin est)
- Documentation détaillée sur les ressources (dessins, relevés et photos)
- Description de la ressource et du caractère existant du site, y compris son contexte et les zones voisines
- Historique de la ressource et évolution au fil du temps, en soulignant ce qui a changé
- Gestion actuelle (activités, coûts, budget, fonctionnement), propriétaire(s), responsabilités et rôles d'autres organisations et organismes

2.1.2 Valeur

- Déterminer la valeur de la ressource (sur les plans historique, architectural, archéologique, environnemental, etc.)
- Énoncé d'importance comprenant une liste des éléments caractéristiques
- Règlement sur la désignation, le cas échéant

2.1.3 Cadre des politiques d'aménagement

- Contexte réglementaire de la ressource patrimoniale à l'égard des procédures d'approbation
- Listage, désignations, servitudes, district de conservation du patrimoine
- Politiques et aménagement du territoire locaux (zonage et plans officiels)

3.0 Évaluation

3.1.1 État de la ressource

- Évaluation de l'état de la ressource et de ses attributs, en inventoriant les problèmes prioritaires
- Discussion et analyse des mécanismes de détérioration

- Discussion sur l'usage de la ressource patrimoniale (historique, actuel et proposé) pour ce qui relève de sa conservation

3.1.2 Difficultés

- Liste des principales difficultés à surmonter concernant la ressource, identification des possibilités et des limites (sur le plan de l'aménagement, des besoins financiers et des fonds nécessaires, et des exigences relatives à l'accès du public)
- Limites et obligations en termes de conservation pour les utilisateurs et les propriétaires
- Difficultés d'aménagement liées à l'emplacement

4.0 Gestion

4.1.1 Buts et objectifs

- Série d'objectifs de conservation
- Objectifs relevant de la vision d'avenir (à court et long terme)
- Facteurs à prendre en compte pour la planification de nouveaux travaux
- Proposition de mesures correctives, interventions et mise en œuvre
- Mesures de conservation de la ressource, y compris les adaptations appropriées (les mesures doivent fournir des directives pratiques pour expliquer comment préserver la valeur du site dans les usages, transformations, régimes d'entretien ou aménagements futurs, et comment répondre aux questions liées respectivement à l'accessibilité des personnes handicapées, la restauration, l'éclairage, la configuration, le gros œuvre ou les zones individuelles du site)

5.0 Mise en œuvre

5.1.1 Plan d'action

- Actions et mécanismes recommandés pour satisfaire les objectifs
- Programmes d'entretien à court et long terme
- Établissement des coûts et calendrier de

mise en œuvre

5.1.2 Limites

- Limites du plan et recommandations pour les travaux futurs
- Suivi et examen du plan (méthodes et calendrier d'examen et de mise à jour du plan)



St. Thomas Pioneer Church, St. Thomas

6.0 Autres renseignements

Les annexes doivent inclure les données suivantes, s'il y a lieu :

- A. Bibliographie
- B. Histoire chronologique
- C. Rapports de projet archéologique se rapportant aux stades 1 et 2
- D. Dossier sur les éléments caractéristiques
- E. Calendrier des rapports et études précédents
- F. Rapport détaillé sur l'état de l'édifice
- G. Plan du site (actuel/proposé)
- H. Dessins architecturaux (actuels/proposés)
- I. Rapport de l'arboriste
- J. Autres rapports éventuellement nécessaires

Révisé en juillet 2012